

Conseil de discipline du 19 juin :

PROVOCATIONS et MENACES de la direction ! ...

Vendredi 19 juin se tenait le conseil de discipline de notre collègue Stéphanie, agent au carré pro de Laumière. Petit rappel des faits, M. Joao avait contraint deux agents de Paris 19 PDC travaillant sur ce carré pro à signer une lettre de dénonciation qu'il avait rédigée - du propre aveu oral de ces deux collègues ! - où était rapportées :

- **une prise de bec à deux francs** survenue lors d'une discussion où Stéphanie faisait remarquer à ses deux collègues qu'il n'était pas correct de leur part qu'ils viennent la remplacer en heures supplémentaires lorsqu'elle faisait grève

- **une discussion avec un usager** où elle aurait dit «*qu'il était normal que la qualité de service baisse à La Poste du fait de 20 000 licenciements à venir* ». En fait, Stéphanie évoquait la dégradation du service public hospitalier où le gouvernement prévoit la suppression de 22 000 emplois. Malgré la nullité des griefs reprochés, la boîte demande tout de même 3 mois de mise à pied à l'encontre de Stéphanie.



Solidarité des collègues / CRS et haine patronale

Nous avons déposé localement un préavis afin de permettre aux collègues de pouvoir exprimer leur solidarité à Stéphanie par la grève. **Nous remercions donc toutes celles et ceux qui ont fait grève et qui l'ont accompagné à la DSCC.** Après le rassemblement devant les renaudes et les prises de parole sous haute protection policière - un car de CRS présent ! - le conseil de discipline démarre alors.

Et là, les élus SUD et CGT de la CCP (Commission Consultative Paritaire), et Stéphanie se retrouvent face à un président de séance, Charles Mourot, RH de la DSCC Paris, qui n'a manifestement pas envie d'être présent et encore moins d'écouter ce que diront Stéphanie et ses défenseurs. A la simple question d'une grave disparition d'une des pièces du dossier - une sanction de blâme, introuvable à la DSCC comme à Vilette, incroyable ! - ce RH répond que cette CCP n'est pas le lieu pour faire de la polémique !

Un collègue d'Europe PPDC - défenseur de Stéphanie - cherche à étayer son propos et l'illustre d'un cas concret, et hélas dramatique, vécu sur son centre. Le président de séance ne se maîtrise plus, menace immédiatement de sanctions disciplinaires l'agent défenseur et lui ordonne de quitter la salle ! Incroyable ! Se faire menacer de poursuites disciplinaires en plein conseil de discipline uniquement pour avoir tenu des propos qui ont déplu au DRH de la DSCC Paris ! Et qui voudrait choisir à la place des agents concernés qui peut être défenseur ou ne pas l'être ! Hallucinant !

Face aux provocations de la direction, non seulement il était devenu impossible de se faire entendre, mais en plus, en restant, chacun s'exposait à des sanctions disciplinaires pour cause de délit de parole. **Stéphanie et ses défenseurs décident donc d'abréger cette sinistre comédie et quittent la salle, suivis des élus SUD et CGT,** la boîte n'aura qu'à décider toute seule la sanction qui sera appliquée.

Nous constatons qu'il devient de plus en plus fréquent de se faire menacer par des cadres lors de réunions de toute nature. Ainsi, le seul fait d'exprimer fermement une opposition à un cadre peut s'apparenter pour la boîte à de l'irrespect, une critique peut facilement devenir une injure. En tenant tête à un cadre, nous pouvons être accusés de le menacer et encourrons alors des sanctions disciplinaires !

Rarement la direction a été aussi peu sûre d'elle, aussi peu légitime, le mécontentement devient de plus en plus fort dans les services. La nouvelle réorg qui se prépare s'annonce désastreuse pour nous tous et nous devons la rejeter en bloc ! Par ses gesticulations et ses maladroites, par son délire autoritaire, la boîte ne nous indique qu'une chose : **ensemble, unis et déterminés, nous pouvons la faire reculer et rétablir de meilleures conditions de travail ! Oui, si nous le voulons, la peur changera de camp !**